

Zeitschrift:	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
Herausgeber:	Société suisse des traditions populaires
Band:	61 (1971)
Rubrik:	Noté au vol

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Noté au vol

(communication de P. Hugger)

Dans le «Journal Helvétique» de l'année 1759 qui paraissait à Neuchâtel, on lit aux pages 640 à 646 une communication dont nous tirons ces lignes:

«J'ai séjourné pendant une semaine sainte dans une des villes du Pais de Vaud, où je me suis arrêté pour faire ma dévotion. Une noble simplicité ornoit son Eglise; le respect et l'humilité étoient peints sur le visage de ses membres: Un Prédicateur, déjà âgé, monta la Chaire d'un air majestueux, et d'une voix forte et flexible fit rétentir les Voutes du Temple de ces belles Paroles de St. Paul aux Corinthiens: ‘Je ne me suis proposé de savoir autre chose parmi vous que Jésus-Christ, et Jésus Christ crucifié.’ Après que l'Orateur eut expliqué son Texte d'une manière également simple et relevée, on procéda à la Ste. Cène. Un silence imposant et respectueux anonçoit la grandeur et la dignité de l'action qu'on aloit célébrer, lorsqu'il fut interrompu par un Régent, qui ne savoit pas lire; et comme la coutume décide de la façon dont la Cérémonie se fait, j'étois attentif, pour m'y conformer. J'approchai de la Table come les autres, bien surpris d'entendre de loin une sorte de cliquetis, dont j'ignorais la cause. Etant plus près, j'aperçus avec étonement un grand Plat, que l'on m'a dit être d'argent doré, où chaque Comuniant mettoit à son passage la monoie qu'il trouvoit à propos. A l'issue, je m'informai de cette singulière coutume, et l'on ne sut m'en doner d'autre raison, que celle de l'ancienneté, qui n'en est jamais une en parail cas.»

L'auteur de l'article reste anonyme (il signe par *Hominum et veritatis amicus*) et est sûrement étranger. Il parle de cette scène pour critiquer vivement cette habitude de recueillir des offrandes avant la sainte cène et il encourage les autorités ecclésiastiques à supprimer cette coutume. Ce qui intéresserait notre société, c'est de savoir si, de nos jours, on trouve encore trace de cette offrande qui précède la sainte cène. Nous serions particulièrement reconnaissants aux lecteurs qui voudraient bien nous envoyer leurs remarques.